



Nouvelles du conseil du 9 mars 2020

Le 23 octobre sera doublement festif

L'heure sera à la fête, au soir du vendredi 23 octobre prochain dans la commune. C'est à cette date en effet que les autorités locales proposeront une manifestation conviviale, à la halle de gymnastique, pour accueillir les nouveaux habitants, arrivés dans la commune au cours des quatre dernières années.

Cette automne cependant, la cérémonie revêtira pour la première fois une dimension toute particulière : le Conseil municipal a en effet décidé que seront décernés officiellement, dans le même cadre, les premiers Mérites culturels et sportifs de la localité.

Une commission ad hoc a dès lors été constituée lundi soir, qui se charge d'organiser cette soirée ; elle réunit notamment plusieurs représentants des autorités et de l'administration.

Coronavirus : prudence, svpl

Durant sa séance ordinaire de lundi, le Conseil municipal a décidé d'établir un formulaire à l'attention du personnel communal, afin de le rendre attentif aux directives édictées par l'Office fédéral de la santé publique, quant aux mesures applicables pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Ce faisant, l'Exécutif a ordonné également qu'une affiche soit apposée, avec les mêmes recommandations, en divers lieux publics de l'agglomération, la cure et le local de La Côtate notamment.

Du désinfectant a par ailleurs été distribué à la Crèche municipale Au P'tit Soleil, à l'Ecole à journée continue, ainsi qu'à l'Administration municipale.

Carnaval supprimé

Toujours dans le cadre des mesures visant à stopper la propagation du coronavirus, la Ceass (Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval) a décidé d'annuler le carnaval des enfants, qui était agencé au samedi 21 mars prochain.

Sans tomber dans la psychose, il s'agit absolument de ne pas minimiser ce virus, soulignent les autorités à l'adresse de la population.

L'extinction plébiscitée

Au sondage lancé le mois dernier en tous-ménages, concernant une proposition d'extinction nocturne de l'éclairage public, l'administration municipale a reçu 287 réponses. Un bon tiers des ménages communaux ont donc donné leur avis sur la question.

Les autorités ont épluché ces réponses, qui étaient positives pour 242 d'entre elles (soit 84 pour cent des répondants) ; 16 pour cent des voix exprimées (45 bulletins) étaient défavorables à l'extinction. Quelques commentaires, généralement positifs, accompagnaient les réponses.

Fort de ces chiffres, le Conseil municipal va s'approcher rapidement des BKW, le fournisseur local d'électricité, pour organiser avec elles le lancement d'une période d'extinction de trois mois. La population sera informée en temps voulu du commencement de ce test.

Les autorités remercient les habitants qui ont pris la peine de répondre à ce sondage.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Désherbage à la vapeur

Les communes de Cortébert, Corgémont et Sonceboz-Sombeval ont décidé voici quelque temps d'acquérir ensemble une machine de désherbage à la vapeur, équipée de sa remorque. Cet engin coûtera quelque 32 000 francs, complètement équipé.

Lundi soir, le Conseil municipal a débloqué sa participation financière à cet achat.

On précisera que l'acquisition sera assumée selon une répartition basée sur le nombre d'habitants. Les coûts d'entretien de la machine seront par contre partagés en fonction du nombre d'heures d'utilisation enregistrées dans chaque commune.

Un contrat intercommunal, réglant toutes ces questions financières et techniques, a été établi par notre secrétaire municipal Yannick Langel.

Travaux sur Les Sarines

Le Conseil municipal a libéré lundi un crédit additionnel de 9000 francs et mandaté l'entreprise locale Rottet, pour des travaux concernant le ruisseau des Sarines, qui coule au sud-est du village. Il s'agira de poser une conduite d'évacuation des eaux claires, du haut du Pourpoint jusqu'au ruisseau en question, lequel circule à ciel ouvert rappelons-le.

Nouveau visage à la Ceass

Pour pallier la récente démission présentée par Yves Richard, le Conseil municipal a nommé lundi soir Sébastien Duc en tant que membre de la Commission d'embellissement et d'animation de Sonceboz-Sombeval (Ceass).

Les autorités remercient chaleureusement Yves Richard pour le travail effectué au sein de cet organe, et Sébastien Duc pour avoir accepté de s'y engager.

La crèche OK

L'Exécutif local a pris connaissance du rapport 2019 présenté par l'organe de surveillance de la crèche municipale Au P'tit Soleil, lequel ne relève rien de grave. Quelques améliorations y sont demandées, qui seront satisfaites à moindre coût, étant entendu le gros investissement prévu pour la future Maison de l'enfance, qui abritera notamment la crèche.

Une nouvelle main courante

Les autorités municipales ont débloqué un crédit de quelque 25 000 francs pour le remplacement de la main courante, en bois, sur 136 mètres du chemin des écoliers. Ce sentier court au nord du collège et les dégâts sur l'installation actuelle mettent en danger la sécurité des usagers. L'entreprise locale Sam Gerber menuiserie a été mandatée pour ce travail.

Aspirateur

Décision a été prise, lundi en séance de l'Exécutif local, d'acquérir un nouvel aspirateur à eau pour le service municipal de conciergerie. Cet appareil coûtera quelque 1500 francs.

Les Conseils se rencontrent

La traditionnelle rencontre annuelle, entre les Conseils de Bourgeoisie et municipal, a été agencée au jeudi 14 mai prochain. A cette occasion, les membres des deux exécutifs abordent ensemble et débattent des divers problèmes du village, dans un esprit très constructif.